



En parallèle des réunions tenues sur tous les territoires de la région sur le **volet Santé du CNR**, l'URPS Médecins Libéraux de Nouvelle-Aquitaine a élaboré un rapport de préconisations sur l'évolution de l'organisation de la médecine afin de répondre aux enjeux d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge médicale des néo-aquitains. Ce document participe aux contributions du CNR qui doivent être consolidées à l'échelle régionale le vendredi 16 décembre 2022.

Le Dr Benoît Féger, Président de l'Union, va remettre, en présence de la presse, les propositions de l'URPS Médecins Libéraux de Nouvelle-Aquitaine à **Monsieur François Bayrou**, Secrétaire Général du CNR, le **vendredi 9 décembre 2022 à 11h30 à l'Hôtel de Ville de Pau**.

Sont également conviés à cet évènement : Madame Fabienne Buccio, Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine et le Dr Benoît Elleboode, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine.

Des propositions pour la santé de la population et guidées en faveur de l'accès aux soins

Une enquête réalisée par Mazars et OpinionWay en janvier dernier auprès des français faisait

ressortir que l'accès aux médecins libéraux est problématique pour plus d'un tiers de la population concernant les généralistes et à 43% quand il s'agit des autres spécialités. En parallèle, les médecins expriment de leur côté un sentiment de dégradation de leurs conditions d'exercice (81% des répondants à la consultation menée par l'URPS à la même période) et les cas d'épuisement ou de burn-out des praticiens ne cessent d'augmenter. Les médecins libéraux, en sous-effectif dans la majorité des territoires par rapport aux besoins de la population, continuent à faire preuve de leur **mobilisation** avec **agilité**, **responsabilité** et, si l'on se place d'un point de vue économique, avec les meilleurs résultats en termes d'**efficience**

par rapport aux autres modalités d'exercice. Le lien entre l'accès aux soins et le nombre des médecins libéraux est évident, mettant en évidence qu'ils effectuent la majorité des actes cliniques et techniques de prise en charge des patients : 80% des consultations toutes spécialités confondues, plus de la moitié des interventions chirurgicales et d'imagerie, sans compter la prise en charge de la santé mentale, le dépistage des cancers et autres actions de prévention. Le constat est donc amer, fruit de politiques qui ont conduit à la réduction du nombre de médecins (numerus clausus n'anticipant pas la démographie médicale et le contexte d'augmentation des maladies chroniques), et surtout à un

manque d'attractivité

de l'activité libérale du fait du sentiment de déclassement du métier : absence d'écoute et de prise en compte, carcans administratifs, transferts d'activité vers d'autres professionnels et surtout faiblesse de la rémunération. Ces conditions ont provoqué une fuite de l'installation par les nouveaux diplômés (départs à l'étranger ou vers d'autres fonctions, exercice sous forme de vacations ou remplacements ...). Or 45% des médecins libéraux de Nouvelle-Aquitaine sont actuellement âgés de plus de 55 ans, soit autant de médecins qu'il faille à minima remplacer dans les 10 à 15 ans à venir, plus ou moins vite selon l'intérêt qu'ils trouveront à poursuivre leur activité ou à partir en retraite ...

L'accès aux soins est ainsi intimement associé à l'attractivité de l'exercice médical libéral

L'URPS Médecins Libéraux de Nouvelle-Aquitaine a lancé début 2022 une étude prospective en faveur de l'attractivité de l'exercice médical libéral, qui s'est déroulée en 4 temps.

1/ Tout d'abord une **consultation des médecins** de la région en février avec un taux de réponse important permettant de dégager des tendances du ressenti des médecins libéraux, de leurs attentes et propositions pour l'avenir.

2/ En complément de l'analyse d'études récentes, **3 experts** ont contribué à la réflexion et aux débats : Frédéric Bizard (professeur d'économie de la santé), François Alla (professeur de santé publique & chef du service prévention au CHU de Bordeaux), David Gruson (fondateur d'Ethik-IA – spécialiste de l'intelligence artificielle en santé). Chacun dans leur domaine, ils ont réalisé un état des lieux convergeant sur l'effondrement du système avec 3 éléments de crise : crise d'efficacité, crise de confiance, système trop et mal régulé. Ces crises se cumulent dans un contexte de triple transition : épidémiologique, démographique et technologique. Les experts ont soumis leurs analyses et leurs préconisations, donnant lieu à un Web'1H de présentations et débats le 19 mai.

3/ L'URPS Médecins Libéraux a travaillé sur les **orientations** de réforme pour l'avenir. Le constat unanime est qu'il est indispensable de réaliser une **refonte globale du système**

, sachant qu'il faut éviter deux risques : soit une dérive étatiste et réglementaire encore plus forte, soit une privatisation financière et mercantile de la santé. Ces orientations ont fait l'objet de plusieurs réunions élargies et d'un Web'1H de présentations et débats le 7 juillet.

4/ Elaboration des **propositions concrètes de l'URPS Médecins Libéraux** issues du constat de **changement de paradigme**.

Notre système de santé, construit pour une prise en charge courte de pathologies aiguës n'est plus en adéquation avec un besoin de prise en charge longue et pluridisciplinaire de maladies chroniques. L'organisation des cabinets médicaux centrée sur la gestion d'une patientèle doit s'adapter à une approche populationnelle par territoire de santé. Enfin, nous devons prendre en compte le changement sociétal de la relation au travail tout en renforçant l'attractivité de l'exercice médical libéral.

Dans ce travail prospectif, l'URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine s'est efforcée de répondre à l'interrogation de nos concitoyens : **Et demain, comment serai-je soigné ?**

Quel sera le cabinet médical ? Comment s'organisera-t-il ? Comment les médecins utiliseront-ils les nouvelles technologies numériques et l'intelligence artificielle ? Quels seront les garants de l'indépendance des médecins vis-à-vis de la financiarisation du secteur par des capitaux privés non-médicaux ? Dans quelle organisation territoriale s'intégrera-t-il ? Selon quels critères sera faite l'analyse des besoins de santé de la population du territoire ?

Quelles missions pour les CHU, les hôpitaux généraux, les établissements privés, les médecins spécialistes libéraux, les médecins généralistes, dans une approche complémentaire et hiérarchisée ?

Quelle gouvernance plus paritaire, plus proche, plus responsable, mettre en place en région ?

Quels moyens financiers seront alloués pour adapter les politiques de santé aux territoires sous l'égide de ce copilotage ?

Comment promouvoir et favoriser l'attractivité libérale tout en maintenant la liberté d'organisation : trouver l'équilibre entre efficacité, responsabilité et autonomie ? Quelles seront les possibilités d'évolution de carrière pour plus de fluidité statutaire, de mobilité d'exercice et géographique ?

Comment répondre aux aspirations légitimes de qualité de vie des jeunes générations tout en assurant une offre de soins satisfaisante pour la population ?

Par ces propositions, l'URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine ne se substitue pas aux syndicats médicaux (ce dossier est remis à tous les syndicats pour leur permettre d'alimenter les discussions conventionnelles à partir des données du terrain de la Nouvelle-Aquitaine) mais apporte des **contributions aux débats sur l'évolution de l'organisation de notre système de santé** face aux défis actuels et de demain avec des **réponses adaptées aux besoins de santé de la population assurées par une médecine libérale attractive**

.